

Lab.RII

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation

CAHIERS DU LAB.RII

– DOCUMENTS DE TRAVAIL –

N°196

Septembre 2008



Sophie BOUTILLIER

**FEMMES ENTREPRENEURS A DUNKERQUE
RESULTATS D'UNE ENQUETE SUR LE TERRAIN REALISEE EN 2006**

**WOMEN ENTREPRENEURS IN DUNKERQUE
A CASE STUDY ACHIEVED IN 2006**

Sophie BOUTILLIER

Résumé : en France, seulement 30% des entreprises sont créées par des femmes. 68 entrepreneures ont été interrogées en 2006 à Dunkerque à partir du concept du potentiel de ressources afin de définir les raisons (indépendance, chômage, innovation, etc.) qui les ont amenées à créer leur entreprise et comment elles ont réuni les ressources nécessaires pour y parvenir? Ont-elles privilégié les réseaux sociaux informels (parents, amis, etc.) ou bien les réseaux institutionnels (banques, associations, etc.)? Nous avons pu constater que si les femmes avaient largement sollicité les associations pour réaliser leur projet, que la création d'entreprise reste une aventure solitaire.

Abstract: In France, only 30% of enterprises are founded by women. In 2006, we interviewed 68 women entrepreneurs in Dunkerque using the concept of "resources potential", in order to define the reasons (independency, unemployment, innovation, etc.) that explain their decision and to know how they collect the resources useful to realize their objective. What kind of social network did they develop to start their business? Informal networks (parents, friends, etc.) or institutional ones (banks, associations, etc.)? We have stated that even if women largely solicited associations to achieve their project, business creation remains a lonely adventure.

**FEMMES ENTREPRENEURS A DUNKERQUE
RESULTATS D'UNE ENQUETE SUR LE TERRAIN REALISEE EN 2006**

**WOMEN ENTREPRENEURS IN DUNKERQUE
A CASE STUDY ACHIEVED IN 2006**

Sophie BOUTILLIER

TABLE DES MATIERES

| | |
|--------------------------|----|
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. L'ENTREPRENEURE | 6 |
| 2. L'ENTREPRISE | 9 |
| 3. PERSPECTIVES D'AVENIR | 15 |
| CONCLUSION | 22 |
| ANNEXE : QUESTIONNAIRE | 23 |

INTRODUCTION

Entre avril et juin 2006, dans le cadre du programme de recherche sur l'entrepreneuriat du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation / Université du Littoral Côte d'Opale (Lab.RII/ ULCO, EA 3604), nous avons mené une enquête sur les femmes entrepreneures dans l'agglomération dunkerquoise. Cette étude a été conduite à son terme grâce à la participation active de trois étudiants du master Entrepreneuriat de l'ULCO¹. 68 entrepreneures dunkerquoises ont été interviewées. Elles ont été sélectionnées de deux façons différentes, d'une part 15 sont issues des fichiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, d'autre part les autres ont été sélectionnées de manière aléatoire par sondage direct (en se rendant dans les entreprises) car il n'existe aucun fichier recensant les entrepreneures dunkerquoises. Le fichier de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque ne nous a pas apporté les informations nécessaires pour établir un échantillon représentatif des entrepreneures dunkerquoises, (1) d'une part parce que il recense toutes entreprises, qu'elles aient été créées par un homme ou par une femme. Il faut dans la plupart des cas prendre contact avec l'entreprise pour s'assurer qu'elle a bien été créée par une femme. Ce qui nous a conduit à éliminer nombre d'entreprises ayant appris au cours d'un rapide entretien que l'entreprise était au nom de « madame » pour des raisons juridiques, mais qu'elle avait été créée (et dirigée) par son époux. (2) d'autre part, nous avons pu constater que le fichier de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque n'était pas à jour et que nombre d'entreprises avaient fermé depuis leur création.

Nous devons revenir sur les critères de sélection des entrepreneures interviewées : (1) ce sont des entrepreneures qui ont créé leur entreprise et la dirigent ; (2) l'entreprise a été créée sur une période de temps très large, depuis les années 1950 à 2004, mettant en évidence la période des « trente glorieuses », puis celle de la crise et enfin à partir des années 1980 les politiques de promotion à la création d'entreprise qui se sont intensifiées à partir du début des années 2000, et notamment en 2003. Cette date est particulièrement importante car 2003 est l'année de la promulgation de la loi d'initiative économique qui vise à faciliter la création d'entreprise d'une part en allégeant la procédure administrative d'enregistrement des entreprises nouvelles, d'autre part en facilitant le passage de la situation de salarié à celle d'entrepreneur et inversement, enfin en facilitant les transmissions d'entreprise. (3) Ces entreprises sont toutes situées dans l'agglomération dunkerquoise² qui se caractérise par de graves problèmes économiques liés à la crise de la sidérurgie et de la construction navale qui remonte aux années 1970. A l'heure actuelle, l'agglomération dunkerquoise se caractérise par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Le principal employeur à l'heure actuelle n'est plus la sidérurgie, mais le secteur public (administration territoriale, éducation, santé notamment). Pour pallier le déficit d'emplois engendrés par la crise économique, les autorités locales ont depuis ces vingt dernières années œuvré dans deux directions : (1) d'une part, améliorer l'attractivité de l'agglomération (développement de l'infrastructure portuaire, avantages fiscaux, développement de mesures d'écologie industrielle, etc.) pour accueillir de nouvelles entreprises (il s'agit pour une large part d'entreprises classées SEVESO³ en d'autres termes d'industries dangereuses pour les salariés qui y travaillent et les populations alentours.

¹ Les étudiants ayant participé à cette enquête sont : Amal Aribi, Walid Ben Ahmed et Touni Koubonou.

² Il s'agit des communes suivantes : Bourbourg, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Hondschoote, Malo les bains, Leffrinckoucke, Saint Pol sur Mer. Excepté Malo les bains, station balnéaire de l'agglomération dunkerquoise, les autres communes se caractérisent par une forte proportion de population ouvrière c'est-à-dire par un taux de chômage élevé, des revenus faibles, une population jeune, une forte proportion de Français d'origine étrangère ou encore d'immigrés.

³ L'agglomération dunkerquoise est à l'heure actuelle la plus forte concentration européenne d'entreprises classées SEVESO.

(2) d'autre part, de favoriser la création d'entreprises. La Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque a développé un programme d'aide à la création d'entreprise. Il existe également un grand nombre d'associations d'aide à la création d'entreprise et / ou de boutiques de gestion qui œuvrent dans ce sens qui accueillent un public souvent en grande difficulté d'insertion (chômeurs de longue durée, faible niveau d'étude, etc.).

A l'heure actuelle, 30% des entreprises créées le sont par des femmes. Dans l'agglomération dunkerquoise, il est assez difficile d'évaluer la proportion de femmes entrepreneures en raison de l'absence de statistiques spécifiques. Nous devons sur ce point procéder par tâtonnements (enquêtes sur le terrain, interviews au hasard des rencontres, etc.). Nous n'avons pas pu constituer un échantillon représentatif des femmes entrepreneures de l'agglomération dunkerquoise, il s'agit d'une photographie réalisée à un moment donné de l'histoire économique difficile de cette agglomération.

L'activité féminine n'est pas un phénomène nouveau à Dunkerque. L'industrie de la sidérurgie a fourni pendant les trente glorieuses nombre d'emplois d'ouvriers et d'employés, tant pour les hommes que pour les femmes. Avant la seconde guerre mondiale, les femmes étaient également très actives (par exemple dans le cadre de la pêche et de la vente du poisson. Ce qui est nouveau en revanche, c'est la création d'entreprises, tant pour les hommes que pour les femmes. Largement imprégnée par une culture ouvrière (salariée), créer son entreprise, c'est « passer de l'autre côté », du côté des patrons !

L'enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire (présenté en annexe du présent document) construit à partir du concept du potentiel de ressources de l'entrepreneur, lequel se décompose en trois parties : capital connaissances, capital financier et capital social. Le lecteur pourra se reporter aux autres « Cahiers du Lab.RII » publiés sur le site du Lab.RII, afin de prendre connaissance des différents travaux de recherche menés sur ce sujet par les chercheurs du lab. Rii. Précisons que les enquêtes précédentes ont porté sur des populations mixtes (hommes et femme) où les femmes constituaient une proportion variable de la population interrogée (au maximum 30%). Les entretiens se sont déroulés pour une part dans l'entreprise, et pour une autre part dans l'entreprise. La durée moyenne a été de 30 minutes. Avant d'entamer l'entretien, nous nous sommes assurés que nous interrogeons bien l'entrepreneure-créatrice-propriétaire-gestionnaire.

Dans le cadre du présent document, nous présenterons les résultats de l'enquête ci-dessus présentées en trois parties : (1) présentation de l'entrepreneure (âge, niveau d'étude, expérience professionnelle, situation matrimoniale, nombre d'enfants, etc.), (2) présentation de l'entreprise et de ses modalités de création (origine du capital, réseaux institutionnels et informels mobilisés pour regrouper le capital nécessaire à la création de l'entreprise, etc.) ; (3) analyse par l'entrepreneure de la situation de l'entreprise et ses perspectives d'avenir. Dans les enquêtes précédentes que nous avons menées (hommes et femmes confondus), nous avons pu constater que (1) la motivation principale de la création d'entreprise était l'emploi (créer son emploi afin d'avoir un moyen d'existence), et moins des considérations d'ordre professionnel comme l'accomplissement professionnel et / ou la volonté d'exploiter une innovation ; (2) que la majorité des entrepreneurs interrogés avaient rassemblé les capitaux nécessaires au démarrage de leur entreprise grâce à leur épargne propre, mais aussi en mobilisant des réseaux de relations sociales informels (famille, amis, proches, etc.), plutôt que les réseaux institutionnels d'aide à la création d'entreprise (associations, Chambre de commerce et d'industrie, etc.). Les mêmes caractéristiques sont-elles présentes propres à la situation des entrepreneures ? Outre les questions relatives aux études, à l'expérience

professionnelle et à l'origine sociale des personnes interrogées, nous avons inséré dans le questionnaire un ensemble de questions relatives à la situation matrimoniale, au nombre d'enfants et aux modalités de garde de ces derniers. Ces points étaient à nos yeux très importants pour saisir la spécificité de l'état d'entrepreneure puisque (en dépit d'une nouvelle répartition des tâches entre les hommes et les femmes) les activités relatives à la garde des enfants reste plus largement à la charge des femmes.

1. L'ENTREPRENEURE

Peu d'entrepreneures avant l'âge de 30 ans : seulement 4 entrepreneures sur 68 étaient âgées de moins de 30 ans au moment de la création de leur entreprise. Cette caractéristique, que nous avons également constaté au cours d'enquêtes réalisées sur des populations masculines, réside moins d'allongement de la durée des études que dans l'expérience professionnelle : 36 entrepreneures sur les 68 n'ont pas le BAC, 11 l'ont et seulement 21 ont un diplôme supérieur au Bac. Les entrepreneures, qui ont un diplôme supérieur au BAC, ont un diplôme de niveau BAC + 2 (généralement un Brevet de technicien supérieur). Le domaine dans lequel elles ont étudié correspond dans la majorité des cas au secteur d'activité de leur entreprise (coiffure, soins esthétiques, couture notamment). Pour les autres, leur formation demeure très générale : comptabilité, gestion, commerce, langues (essentiellement l'anglais), droit, etc.). Ces dernières ont fait leurs études dans l'agglomération dunkerquoise (32 sur 68). En dehors de l'agglomération dunkerquoise, les autres ont fait leurs études dans la région du Nord / Pas de Calais, en particulier à Lille, les autres ont fait leurs études dans la région dont elles sont originaires. Quatre entrepreneures seulement ont déclaré avoir fait leurs études à l'Université du Littoral Côte d'Opale, mais la création de celle-ci remonte seulement au début des années 1990, soit une très courte période au regard de l'âge de certaines entrepreneures. Soulignons enfin que ce sont les plus jeunes qui sont les plus diplômées, les plus âgées font plus largement partie de la catégorie « sans diplôme ». Ce phénomène est bien caractéristique de l'évolution qui caractérise ses trente dernières années. On notera également (et c'est essentiellement le cas parmi les plus jeunes) que nombre d'entrepreneures ont suivi un stage pour les préparer à la création d'entreprise. Mais, nous reviendrons sur ce sujet ultérieurement lorsque nous aborderons la question du réseau social de l'entrepreneure grâce auquel cette dernière a pu mener son projet à son terme.

En revanche, 65 entrepreneures sur les 68 ont été salariées avant de créer leur entreprise, en généralement dans le secteur d'activité dans lequel elles ont créé leur entreprise, cette caractéristique est systématique pour les entrepreneures qui ont créé un salon de coiffure (voir l'importance de l'apprentissage). On notera cependant le nombre relativement important de femmes qui ont créé leur entreprise après l'âge de 50 ans. Nous avons certes souligné en introduction que nous n'avons pas pu constituer un échantillon représentatif, mais nous observons au niveau national que le taux de femmes demandeurs d'emploi augmente de manière considérable avec l'âge de celles-ci, d'autre part (cette observation est liée à la précédente) qu'une proportion importante de femmes créent une entreprise pour la première fois après l'âge de 50 ans, après avoir élevé leurs enfants. Ce lien entre la vie professionnelle et la vie familiale est aussi très fort (nous pourrions le constater plus bas) au regard du secteur d'activité dans lequel l'entreprise est créée. Ce sont généralement le prolongement d'activités domestiques et / ou de services à la personne. Dans un même registre, les analyses sur l'emploi (salié) des femmes tendent à montrer que les emplois de ces dernières se situent également dans le prolongement de leurs activités domestiques : éducation, santé, services à la personne notamment.

Tableau 1 : Répartition par âge au moment de la création

| Age au moment de la création | Nombre d'entrepreneures |
|------------------------------|-------------------------|
| Moins de 30 ans | 4 |
| Entre 31 et 40 ans | 30 |
| Entre 40 et 50 ans | 12 |
| Entre 51 et 60 ans | 19 |
| Plus de 60 ans | 3 |
| Total | 68 |

La majorité des entrepreneures interrogées sont mariées ou vivent maritalement (50 sur 68), très peu sont divorcées ou veuves (6 sur 68) ou encore célibataires (10 sur 68). Compte tenu des tranches d'âge auxquels nous avons affaire, ces résultats sont conformes à la moyenne nationale (la majorité des femmes interrogées ont créé leur entreprise entre 31 et 40 ans. Ce qui signifie en début de carrière professionnelle, alors que la majorité d'entre elles ont soit un ou deux enfants. La question des enfants ne semble pas un problème puisque 57 sur 68 déclarent ne pas avoir de problèmes pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Au contraire. Etant propriétaires, certaines d'entre elles ont amené leur(s) enfant(s) sur leur lieu de travail. Mais, cela ne représente pas une majorité de cas. Ceux qui sont scolarisés vont à l'école et les plus âgés se prennent en charge.

Tableau 2 : Situation matrimoniale de l'entrepreneure

| Situation matrimoniale de l'entrepreneure | Nombre d'entrepreneures |
|---|-------------------------|
| Mariées | 46 |
| Divorcées | 3 |
| Veuves | 3 |
| Vie maritale | 4 |
| Célibataires | 10 |
| Sans réponse | 2 |
| Total | 68 |

Tableau 3 : Nombre d'enfants par femme

| Nombre d'enfants par femme | Nombre d'entrepreneures |
|----------------------------|-------------------------|
| 1 enfant | 18 |
| 2 enfants | 19 |
| 3 enfants | 11 |
| 4 enfants | 1 |
| Sans enfants | 7 |
| Sans réponse | 12 |
| Total | 68 |

La majeure partie des entrepreneures interrogées sont originaires de la région du Nord / Pas de Calais (44 sur 68) dont 34 de l'agglomération dunkerquoise. La création d'entreprise pour les femmes comme pour les hommes semble être puissamment influencée par un facteur territorial. Nous avons pu constater lors d'enquêtes précédentes évoquées plus haut que nombre d'individus avaient opté pour la création d'entreprise afin de rester dans leur région d'origine, c'est-à-dire à proximité de leur famille. On crée son entreprise dans une région que l'on connaît (c'est aussi l'assurance d'une clientèle de départ parce que l'on est connu et reconnu), d'un autre côté si le conjoint à un emploi dans la région on ne prend pas le risque de déménager en aller rechercher un emploi (salaire) dans une autre région.

Tableau 4 : Modes de garde des enfants de l'entrepreneure

| Modes de garde des enfants | Nombre de réponses |
|----------------------------|--------------------|
| Crèche | 2 |
| Ecole | 25 |
| Parents | 13 |
| Autres (1) | 28 |
| Sans réponses | 15 |
| Total | 68 |

(1) Dans la plupart des cas, il s'agit d'un autre membre de la famille, très peu de femmes ont gardé leur enfant avec elles dans leur entreprise.

Tableau 5 : Origine géographique de l'entrepreneure

| Origine géographique de l'entrepreneure | Nombre d'entrepreneures |
|---|-------------------------|
| Région du Nord / Pas de Calais | 44 |
| Dont de l'agglomération dunkerquoise | 34 |
| Reste de la France (Paris et région parisienne, Bretagne, etc.) | 7 |
| Etranger (Chine, Gabon, Madagascar, Maroc, Tunisie) | 9 |
| Sans réponse | 8 |
| Total | 68 |

Tableau 6 : Niveau d'études de l'entrepreneure

| Niveau d'études de l'entrepreneure | Nombre d'entrepreneures |
|--|-------------------------|
| Sans le BAC (1) | 36 |
| BAC (général, technologique ou professionnel) | 11 |
| Etudes supérieures après le BAC –BAC +2, +3, +5) | 21 |
| Total | 68 |

(1) Parmi les entrepreneures qui n'ont pas le BAC, nous distinguerons différents cas de figure très variés : arrêt des études après le collège (avec ou sans le Brevet), niveau BAC, CAP, BEP, etc. Mais, très peu de femmes ont donné de précision sur leur niveau d'étude parmi celles qui ont déclaré ne pas avoir le BAC.

Tableau 7 : Expérience professionnelle de l'entrepreneure avant la création de l'entreprise

| Expérience professionnelle de l'entrepreneure | Nombre d'entrepreneures |
|---|-------------------------|
| Salariée | 65 |
| Non salarié / sans emploi | 3 |
| Total | 68 |

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les facteurs familiaux qui ont conduit à la majorité de ces femmes à devenir entrepreneures : 3 sur 68 déclarent avoir créé leur entreprise pour raisons familiales. En revanche, les facteurs « emploi » et « raisons économiques » semblent primordiaux. Certes la « volonté d'indépendance » et « l'accomplissement personnel » sont largement cités, mais ces raisons sont largement liées à des facteurs économiques car comment être indépendante en l'absence de revenu ?

Tableau 8 : Quelles sont les raisons qui vous ont incité à créer votre entreprise ?

| Motivations | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Volonté d'indépendance | 43 |
| Raisons économiques (créer une source de revenu) | 12 |
| Créer son emploi (1) | 33 |
| Accomplissement personnel | 39 |
| Saisir une opportunité inattendue | 8 |
| Facteurs familiaux (divorce, reprise de l'entreprise familiale, etc.) | 3 |
| Autres (2) | 4 |
| Sans réponse | 1 |
| Total | |

NB. Plusieurs réponses sont possibles.

- (1) Nous avons constaté par ailleurs que plus de 41% des entrepreneures n'ont pas créé d'emploi. Les autres ont créé en moyenne un emploi en plus du leur...
- (2) Les autres raisons invoquées sont les suivantes : « être plus libre dans la création », « le produit que je travaille », « rêve d'enfance » et « décès de mes parents » (une entreprise est une succession).

Tableau 9 : Motivations : la combinaison de plusieurs raisons

| Une raison | Deux raisons | Trois raisons | Quatre raisons | Cinq raisons |
|---------------------------------------|---|--|--|---------------------------|
| 12 VI 7 CE 2 RE 6 AP 1 FF | 8 VI + AP 3 CE + AP 1 VI + SO 1 AP + SO 1 RE + CE | 8 VI + CE + AP 1 RE + CE + AP 2 VI + CE + AP 3 VI + AP + SO 1 VI + CE + SO 1 CE + AP + FF | 2 VI + CE + AP + SO 4 VI + RE + CE + AP 1 VI + CE + AP + Au | 2 VI + RE + CE AP + SO |
| 28 | 14 | 16 | 7 | 2 |

Légende :

VI = volonté d'indépendance

CE = créer son emploi

RE = raisons économiques

AP = accomplissement personnel

SO = saisir une opportunité inattendue

FF = facteurs familiaux

Au = autres

2. L'ENTREPRISE

L'immense majorité des entreprises créées le sont dans les services (commerces de détail, coiffure, soins esthétiques, immobilier, toilettage des animaux domestiques, etc.). On ne compte qu'une entreprise en dehors des services : elle a été créée dans le bâtiment. Il s'agit d'une entreprise implantée à Coudekerque-Branche, spécialisée dans les travaux de peinture et de revêtement de sol. Les secteurs d'activité dans lesquels les entreprises ont été créées sont largement tournés vers la femme, l'enfant et la famille : coiffure, soins esthétiques, habillement et accessoires de mode, vente de livres pour enfants, toilettage des animaux domestiques, et l'alimentation. La création de l'entreprise apparaît manifestement comme le prolongement direct de la cellule familiale par la gamme d'activités qu'elle offre. Nous constatons de plus que ces entreprises se concentrent principalement sur un marché de particuliers. Une seule entreprise sur les 68 a une clientèle exclusivement composée d'entreprises.

Tableau 10 : Répartition des entreprises par secteur d'activité

| Secteurs activité | Nombre d'entreprises |
|--|-------------------------------------|
| Bâtiment | 1 |
| Boulangerie – pâtisserie | 4 |
| Café tabac presse | 2 (dont 1 uniquement presse) |
| Coiffure | 5 |
| Commerce de détail non alimentaires (bijoux, accessoires de mode, cadeaux, senteurs) | 8 |
| Commerce de produits alimentaires | 5 |
| Fabrication et vente de produits artisanaux | 1 |
| Fleuristes | 4 |
| Immobilier | 1 |
| Librairie | 2 (dont une librairie pour enfants) |
| Meubles et décoration intérieure | 4 |
| Prêt-à-porter dont lingerie féminine | 18 |
| Restauration | 3 |
| Soins esthétiques | 7 |
| Toilettage animaux de compagnie | 3 |
| Total | 68 |

La majorité des entreprises auprès desquelles nous avons enquêtées ont été créées entre 2000 et 2006. Ces chiffres ne sont pas représentatifs de la création d'entreprises par des femmes à Dunkerque, mais ils nous permettent de mettre l'accent sur les mesures prises notamment en 2003 pour alléger les modalités administratives de la création d'entreprise (loi d'initiative économique).

Tableau 11 : Année de création de l'entreprise

| Périodes de création et caractéristiques majeures | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Entre 2006 et 2000 – Faciliter les modalités de création d'entreprise – loi d'initiative économique de 2003 | 41 |
| Entre 1999 et 1990 – Renforcement des mesures pour faciliter la création d'entreprise pour lutter contre le chômage | 6 |
| Entre 1991 et 1980 – Premières mesures pour faciliter la création d'entreprises pour lutter contre le chômage | 6 |
| Entre 1981 et 1970 – Début de la crise – Crise de la grande industrie et développement du chômage de masse | 7 |
| Avant 1969 – Trente glorieuses – Développement de la grande industrie et de l'emploi salarié | 1 |
| Sans réponse | 8 |
| Total | 68 |

Pour une petite majorité d'entrepreneures, le temps de passage entre l'idée de la création et sa réalisation effective varie entre six mois et un an (27 entrepreneures sur 68). Pour les autres, la réponse est beaucoup plus imprécise (deux ans, huit mois, trois semaines), enfin nous distinguons un petit groupe d'entrepreneures qui déclarent « je ne sais », « longtemps » ou encore « peu de temps », etc. La réponse est d'ordre qualitatif, l'entrepreneure est dans l'incapacité d'évaluer la durée de cette période. Et que dire de cette entrepreneure qui déclare : « des années, un rêve ». Ce type de réponse est très marginal, mais donne une idée de l'état d'esprit dans lequel se trouvait l'entrepreneure au moment de la création. Le manque de précision dans l'évaluation.

Tableau 12 : Combien de temps s'est écoulé entre l'idée de créer et la création effective de l'entreprise ?

| Période de temps | Nombre de réponses |
|-----------------------|--------------------|
| Un an | 14 |
| Six mois | 13 |
| Deux-trois mois | 7 |
| Deux ans | 5 |
| Huit mois | 3 |
| Trois ans | 2 |
| Dix ans | 2 |
| Ne sait pas | 2 |
| Trois semaines | 1 |
| Quatre ans | 1 |
| Quatre mois | 1 |
| Neuf mois | 1 |
| Ce fut une surprise | 1 |
| Des années (un rêve) | 1 |
| Longtemps | 1 |
| Opportunité de rachat | 1 |
| Peu de temps | 1 |
| Quelques mois | 1 |
| Sans réponse | 10 |
| Total | 68 |

Tableau 13 : Clientèle de l'entrepreneure

| Clientèle de l'entrepreneure | Nombre d'entrepreneures |
|------------------------------|-------------------------|
| Particuliers | 56 |
| Entreprises | 1 |
| Mixtes | 11 |
| Total | 68 |

28 entreprises ne comptent aucun salarié. 28 en comptent un. Nous sommes bien comme nous l'avons énoncé plus haut dans une logique d'autocréation d'emploi : créer son entreprise pour créer son emploi. Mais, d'un autre côté, rappelons au lecteur que ces entreprises ont été créées en 2003, et que l'enquête s'est déroulée en 2006, soit des entreprises avec une courte histoire d'arrière elles, et par conséquent très fragiles.

Tableau 14 : Nombre de salariés par entreprise

| Nombre de salariés par entreprise | Nombre d'entrepreneures |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Sans salariés | 28 |
| 1 à 5 salariés | 28 |
| 6 à 10 salariés | 6 |
| 11 à 15 salariés | 2 |
| Sans réponse | 4 |
| Total | 68 |

Le crédit bancaire et l'épargne personnelle de l'entrepreneure constituent la première source de financement de l'entreprise. On peut être étonnée dans cette enquête sur l'importance relativement plus forte du crédit bancaire par rapport à l'épargne propre de l'entrepreneure, mais aussi par la faible participation des proches en termes absolus, mais aussi relatifs en comparaison avec le poids très fort des aides à la création d'entreprise dont ont bénéficié ces entrepreneures. Cette caractéristique doit être soulignée car dans le cadre des enquêtes réalisées auprès d'une population mixte (largement dominés par des entrepreneurs) nous avons pu constater d'une part la faiblesse du crédit bancaire et surtout des aides à la création d'entreprise, et de l'autre côté au contraire l'importance des réseaux de relations sociales informels. Nous ne sommes pas en mesure d'apporter une réponse pertinente à ces observations. Plusieurs questions se posent : (1) le caractère non représentatif de la population étudiée. Les entrepreneures interrogées ont été choisies au hasard ; (2) s'agit-il d'un trait de caractère spécifiquement féminin ? Les femmes sont-elles au sein de la cellule familiale les interlocutrices privilégiées des organismes sociaux (Caisse d'allocations familiales, de sécurité sociale, etc.) ? Ce rôle acquis au sein de la cellule familiale serait ensuite cultivé dans un cadre plus macro-social ? La question mérite d'être posée, mais nous en sommes réduits à des hypothèses en raison des informations dont nous disposons. Ce sujet doit faire l'objet d'un approfondissement ultérieur.

Tableau 15 : Financement de la création d'entreprise

| Financement de l'entreprise | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Epargne de l'entrepreneure | 45 |
| Aides des proches (parents, conjoint, amis) | 9 |
| Crédit bancaire | 50 |
| Aides à la création d'entreprise | 30 |
| Aides spécifiques aux femmes entrepreneures | 1 |
| Total | 135 |

NB. Plusieurs réponses sont possibles.

Tableau 16 : Différentes combinaisons de financement de l'entreprise (étude sur 58 cas)

| Une source de financement | Deux sources de financement | Trois sources de financement | Quatre moyens de financement |
|---|--|-----------------------------------|------------------------------|
| 10 épargne personnelle (EP) 8 crédit bancaire (CB) 2 aides de proches (AP) 1 location gérance (LG) | 13 EP + CB 8 CB + AS (*) 1 AP + EP 2 AP + AS 2 AP + CB | 15 EP + CB + AS 2 AP + CB + AS | 1 EP + AP + CB + AS |
| 21 | 18 | 18 | 1 |

(*) Aides des associations.

La majorité des entrepreneures interrogées ne sont pas issues d'une famille d'entrepreneurs. Seulement 15 sur 68 sont issues d'une famille d'entrepreneurs. On peut par conséquent, compte tenu des considérations précédentes sur l'autocréation d'emploi, mettre l'accent sur un contexte économique, social et politique particulier qui a conduit ces femmes à devenir entrepreneures, non une tradition familiale. Les difficultés à s'insérer sur le marché du travail, elles conduisent à créer leur entreprise afin d'être indépendantes.

Tableau 17 : Vos parents sont-ils (ou étaient-ils) entrepreneurs ?

| Parents entrepreneurs | Nombre d'entrepreneures |
|-----------------------|-------------------------|
| Oui | 15 |
| Non | 52 |
| Total | 68 |

29 femmes sur 68 ont fait appel à une association d'aide à la création d'entreprise pour mener à bien leur projet. Ce qui est peu a priori (mais comparé aux enquêtes précédentes que nous avons menées ce niveau de réponse est nettement plus élevé) mais le nombre de réponses pour les administrations publiques est exactement le même, tandis 9 entrepreneures sur 68 déclarent avoir été aidées financièrement pas ses parents. L'aide des parents est essentiellement morale... ce qui est également le cas des amis. Les conjoints ont également leur place dans la création d'entreprise puisque 41 entrepreneures précisent que leur conjoint les a aidés. Le soutien du conjoint est essentiellement moral, comme pour les parents et les amis. Mais son aide est parfois plus concrète : caution pour l'obtention d'un prêt bancaire, installation de l'entreprise, livraison, garde des enfants, travaux dans l'entreprise, conseils pour monter le dossier de financement, gestion, comptabilité, etc. D'une manière générale, nombre d'entrepreneures soulignent leur conjoint a partagé leur engagement dans la création de leur entreprise, qu'ils ont organisé leur temps de travail en conséquence, etc. La formule qui revient souvent dans la bouche des entrepreneures est : « il m'a accompagné » est révélatrice de l'attitude positive de certains époux. Mais, les époux ne travaillent pas de l'entreprise : seulement 12 d'entre eux travaillent avec leur épouse. Le soutien du conjoint est essentiellement ponctuel et surtout il se manifeste au moment de la création : 34 entrepreneures déclarent que leur conjoint les ont aidé au moment de la création. C'est essentiellement un soutien moral. Mais, en dépit de ces différents types de soutien, la création d'entreprise reste une aventure solitaire puisque 55 entrepreneures sur 68 ont créé leur entreprise seules, sans associé.

Tableau 18 : Votre conjoint travaille-t-il avec vous ?

| Votre conjoint travaille-t-il avec vous ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Oui | 12 |
| Non | 48 |
| Sans réponse | 8 |
| Total | 68 |

Tableau 19 : Votre conjoint vous a-t-il aidé au moment de la création ?

| Votre conjoint vous a-t-il aidé au moment de la création ? | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Oui | 34 |
| Non | 31 |
| Sans réponse | 3 |
| Total | 68 |

Les entrepreneures soulignent implicitement qu'elles n'ont pas été influencé par leurs parents pour prendre la décision de créer leur entreprise (seulement 11 sur les 68 interrogées ont déclaré avoir été influencées par leurs parents). Nous n'avons pas observé (comme cela a été le cas dans le cadre des enquêtes ci-dessus mentionnées) une espèce de substitution entre les réseaux de relations sociales informels et les réseaux de relations sociales institutionnels. Si l'entrepreneure crée son entreprise dans le prolongement de la cellule familiale (enfant, secteurs d'activité), d'un autre côté, nous constatons qu'elles semblent confrontées au sein de leur famille à une grande solitude et qu'elles créent leur entreprise grâce au soutien des institutions d'aide à la création d'entreprise, y compris les banques. A travers des discussions informelles avec les intéressées, nous avons pu constater l'importance des stages de formation à la création d'entreprise. Ce constat est très intéressant dans la mesure où il n'apparaissait pas du tout dans les enquêtes précédentes menées dans le cadre du programme de recherche sur l'entrepreneuriat par les chercheurs du Lab.RII. Est-ce parce que les femmes sont davantage intéressées par ce type d'institutions ? Si la réponse est positive, nous devons aussi en expliquer le pourquoi ce qui présente un ensemble de difficultés évidentes : pour des raisons sociales ? Culturelles ? Liées au genre ? En formulant ces hypothèses nous ne faisons que poser des questions nouvelles qui devront être approfondies dans le cadre de recherches futures. Les institutions d'aide à la création d'entreprise les plus citées par les entrepreneures sont les suivantes : Flandre Création, Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, Chambre de l'artisanat et des métiers mais aussi le Centre de formation continue de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Comment les entrepreneures qui ont sollicité une association ont appris l'existence de celle ? La question est importante au regard des campagnes de publicité qui sont régulièrement menées au niveau de l'agglomération dunkerquoise (notamment par la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque) pour faire connaître leurs activités. Les résultats de cette enquête tendent à mettre l'accent sur les réseaux familiaux, les amis, les collègues de travail, mais aussi la presse. Au côté de ces réseaux de communication, les entrepreneures ont mis l'accent sur l'information venant de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, les banques, le bouche à oreille, la Chambre des métiers et l'Agence nationale pour l'emploi. Outre le bouche à oreille qui semble bien fonctionner, les institutions relais dans la diffusion de l'information sont : la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, l'Agence nationale pour l'emploi et les banques. L'aide apportée par l'association se concentre essentiellement sur le montage du dossier, mais bien d'autres questions sont également abordées : aide financière et morale notamment.

Mais, d'un autre côté, seulement dix entrepreneures ont mobilisé leurs relations de travail pour créer leur entreprise (en général leur ancien employeur). Leur apport a été essentiellement moral, mais aussi financier, quelques uns ont aussi apporté des conseils au moment de la création. Seulement 11 entrepreneures sur 68 ont créé avec un(e) associé(e). Leur associé(e) (sur lequel ou laquelle nous avons peu de détails) est issu du milieu familial, non du cadre des études ou de l'exercice d'une activité professionnelle. Cette remarque nous conduit à mettre l'accent sur l'importance du réseau familial qui est aussi étroitement inséré dans un territoire géographiquement défini.

Tableau 20 : Avez-vous fait appel à une association d'aide à la création d'entreprise ?

| Appel à une association d'aide à la création d'entreprise | Nombre d'entrepreneures |
|---|-------------------------|
| Oui | 29 |
| Non | 39 |
| Total | 68 |

Tableau 21 : Avez-vous consulté une administration publique ?

| Consultation d'une administration publique | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Oui | 29 |
| non | 39 |
| Total | 68 |

Tableau 22 : Vos parents et amis vous ont-ils aidé financièrement pour créer votre entreprise ?

| Aide financière des parents et amis | Nombre de réponses |
|-------------------------------------|--------------------|
| Oui | 9 |
| Non | 59 |
| Total | 68 |

Tableau 23 : Vos parents et amis vous ont-ils aidé moralement dans la création de votre entreprise ?

| Aide morale des parents et amis | Nombre de réponses |
|---------------------------------|--------------------|
| Oui | 45 |
| Non | 23 |
| Total | 68 |

Tableau 24 : Votre conjoint vous a-t-il aidé ?

| Votre conjoint vous a-t-il aidé ? | Nombre de réponses |
|-----------------------------------|--------------------|
| Oui | 41 |
| Non | 21 |
| Sans réponse | 6 |
| Total | 68 |

Tableau 25 : Avez-vous mobilisé vos relations de travail pour créer votre entreprise ?

| Avez-vous mobilisé vos relations de travail pour créer votre entreprise ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Oui | 10 |
| Non | 55 |
| Sans réponse | 3 |
| Total | 68 |

Tableau 26 : Avez-vous créé votre entreprise avec un associé ?

| Avez-vous créé votre entreprise avec un associé ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Oui | 11 |
| Non | 55 |
| Sans réponse | 2 |
| Total | 68 |

Tableau 27 : Comment avez-vous connu votre associé(e) ?

| Comment avez-vous connu votre associé(e) | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Dans le cadre de mes études | 0 |
| Dans le cadre de mon travail | 1 |
| Dans le cadre familial | 9 |
| Sans réponse | 58 |
| Total | 10 |

Tableau 28 : Comment avez-vous appris l'existence de l'association qui vous a soutenu dans votre projet de création ?

| Comment avez-vous appris l'existence de l'association qui vous a soutenu dans votre projet de création ? | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Par ma famille | 4 |
| Par mes amis | 6 |
| Par des collègues de travail | 3 |
| Par la presse | 4 |
| Par la télévision | 0 |
| Sans réponse | 40 |
| Autres | 15 |
| Total | 68 |

Tableau 29 : Quels sont les autres canaux d'information grâce auxquels vous avez appris l'existence de l'association qui vous a soutenu dans votre projet ?

| Autres canaux d'information | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Chambre de commerce et d'industrie | 4 |
| Agence nationale pour l'emploi | 3 |
| Bouche à oreille | 3 |
| Banque | 2 |
| Banque + Chambre de commerce et d'industrie | 1 |
| Chambre des métiers | 1 |
| Sous préfecture | 1 |
| Total | 15 |

Tableau 30 : Nature de l'aide apportée par l'association

| Nature de l'aide apporté par l'association | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Aide financière | 5 |
| Aide morale et financière | 4 |
| Conseils | 3 |
| Aide pour monter le dossier | 5 |
| Rien | 2 |
| Aide morale et matérielle | 1 |
| Aide sociale, juridique + bilan prévisionnel | 1 |
| Clarification du projet et des nécessités en découlant, classement, mise en page et en valeur de mes arguments et des recherches effectuées pour donner vie à ce projet | 1 |
| Connaître les démarches à suivre pour monter mon projet | 2 |
| Prêt + aide financière | 1 |
| Information | 1 |
| Information + soutien + accompagnement | 1 |
| Répondre à toutes mes questions | 1 |
| Un soutien moral car on a toujours un petit pourcentage d'hésitation | |
| Prêt d'honneur | 1 |
| Total | 29 |

3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les entrepreneures interrogées ont pour la plupart confiance dans l'avenir de leur entreprise et ne sont pas confrontées à des difficultés de recrutement. Les raisons permettant d'expliquer la difficulté de recruter se divisent grossièrement en deux parties, d'une part les difficultés relatives à l'attitude négative des jeunes (car c'est essentiellement d'eux dont il est question) face au travail, d'autre part les difficultés relatives au poids excessif des charges sociales.

La question de la difficulté de recruter le personnel adéquat n'est pas donnée d'emblée, elle est diluée dans un ensemble de problèmes qui touchent à la fois la gestion de l'entreprise, les charges jugées excessives, et la gestion du temps. Pour certaines entrepreneures, cette question de la gestion du temps semble particulièrement préoccupante. L'une des entrepreneures interrogées évoque aussi la question du stress. Mais, nous devons noter que les difficultés ainsi présentées ont été formulées par seulement 20 entrepreneures sur les 68 que nous avons interrogées, soit un très petit nombre d'entre elles. La question est à présent de savoir si les 48 restantes ne rencontrent pas de difficultés particulières dans l'exercice de leur activité ou bien si elles ne sont pas capables de les identifier parce que (c'est une hypothèse), elles sont soumises à un stress trop intense.

Tableau 31 : Avez-vous des difficultés pour recruter ?

| Difficultés pour recruter | Nombre de réponses |
|---------------------------|--------------------|
| Oui | 22 |
| Non | 46 |
| Total | 68 |

Tableau 32 : Pourquoi avez-vous des difficultés pour recruter ?

| Nature des difficultés de recrutement | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Attitude négative face au travail | |
| Manque de motivation | 2 |
| Rejet du Contrat première embauche | 1 |
| Horaires, salaires, motivation | 1 |
| Il y a plein de gens au chômage, mais ils ne sont jamais intéressés | 1 |
| Les jeunes ne sont pas intéressés par ce genre d'emploi, parfois je recrute des apprentis qui sont encore scolarisés | 1 |
| Manque de volonté, manque d'ambition, peu de disponibilité pour le travail | 1 |
| Manque de travail et de professionnalisme | 1 |
| Manque de sérieux des jeunes | 1 |
| Personne ne cherche du travail | 1 |
| Refus de travailler le dimanche et les jours fériés | 1 |
| Difficultés pour recruter | 1 |
| Trouver des personnes qualifiées et compétentes – par exemple trouver une bonne masseuse ou des cuisiniers spécialisés | 3 |
| Charges excessives | |
| Manque de moyens financiers | 1 |
| Charges excessives | 1 |
| Total | 17 |

Tableau 33 : Avez-vous confiance dans l'avenir de votre entreprise ?

| Confiance dans l'avenir de votre entreprise ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Oui | 50 |
| Non | 18 |
| Total | 68 |

Les entrepreneures qui ont confiance dans l'avenir de leur entreprise (elles n'ont été que 40 sur les 50 qui se sont déclarées confiantes) le justifient en premier lieu à partir de leur entreprise et de leur propre attitude et moins sur l'environnement économique et social. L'environnement de l'entreprise est parfois perçu d'un point de vue positif (marché porteur par exemple), mais il est également fréquemment considéré comme un frein au développement de l'entreprise (référence fréquente au contexte politique agité de l'époque et aux manifestations étudiantes qui ont marqué cette période).

Tableau 34 : Pour quelles raisons êtes-vous confiant dans l'avenir de votre entreprise ?

| Raisons de votre confiance | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Raisons relatives à l'entreprise et à l'entrepreneure | |
| Affirmer sa situation financière, ne pas confondre recettes et bénéfices | 1 |
| Améliorer ses résultats | 1 |
| Evolution du chiffre d'affaires | 2 |
| Car mon indépendance est primordiale et j'aime mon métier, alors même si économiquement c'est difficile je peux continuer. Je ne pense pas que je le ferais si j'étais en couple ou même en famille | 1 |
| Les carnets de commandes sont pleins à l'avance | 1 |
| Clientèles fidèles et bon « bouche à oreille » | 2 |
| Créneau porteur, bon emplacement | 2 |
| Deux marchés par jours avec mon mari (entreprise ambulante) | 1 |
| Développement en court de l'entreprise | 2 |
| En essayant de faire toujours au mieux son travail, en accueillant la clientèle du mieux possible, et toujours avec le sourire, je pense rester confiante et positive | 1 |
| Entreprise saine et dynamique, 90% relationnel | 1 |
| Je pense déménager pour toucher une clientèle plus importante | 1 |
| Je suis entrain de la préparer pour lui trouver un repreneur qui en assurera la pérennité | 1 |
| Je suis très confiante car je propose de la qualité et je suis très souriante | 1 |
| Le domaine de la coiffure se développe de plus en plus depuis quelques années, les gens se coiffent plus souvent. Mon salon est situé dans un quartier commerçant | 1 |
| Plus les années passent et plus il est difficile de faire un bénéfice raisonnable | 1 |
| Situé dans une zone commerciale | 1 |
| Tout va bien, optimiste | 1 |
| Travailler plus | 1 |
| J'ai une très bonne clientèle | 1 |
| J'ai confiance dans mon projet | 1 |
| Raisons relatives à l'environnement social et économique de l'entreprise | |
| Confiance de courte durée car le pouvoir d'achat est en baisse et le moral des Français également (situation particulièrement difficile sur l'agglomération dunkerquoise) : « on n'est jamais à l'abri », « je continue à travailler », « il est évident que l'on rencontre beaucoup de difficultés avec un personnel peu ambitieux », « mauvais emplacement de l'entreprise » | 10 |
| Interdiction de fumer dans les lieux publics ne pourra que me nuire | 1 |
| On a toujours besoin de manger | 1 |
| L'Etat doit baisser ses charges pour que les entreprises se portent mieux | 1 |
| Si les étudiants décident de nous laisser travailler, bien sûr | 1 |
| Ne sait pas | 10 |
| Total | 50 |

Tableau 35 : Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontée dans votre entreprise ?

| Nature de la difficulté | Nmb de réponses |
|---|-----------------|
| Financière | 6 |
| Baisse passagère de l'activité | 1 |
| Beaucoup de concurrence + pouvoir d'achat en baisse | 1 |
| Charges trop lourdes + visites indésirables (SDF, clochards, personnes douteuses, etc.) | |
| Management | 1 |
| Coût excessif des charges sociales | 2 |
| Perte de temps pour les documents administratifs | 2 |
| Problèmes de recrutement | 3 |
| Gestion des stocks | 1 |
| Problème de gestion du temps (le temps passe trop vite, on ne trouve pas le temps de tout faire comme on le voudrait) | 1 |
| Problèmes liés à la conjoncture politique (les manifestations étudiantes) | 1 |
| Stress, charges à payer, problèmes de gestion | 1 |
| Total | 20 |

A la question : comment surmontez-vous les difficultés auxquelles vous êtes confrontée, nous obtenons deux grands types de réponses, d'une part les réponses d'ordre technique (demander un découvert, employer un comptable, améliorer la gestion des stocks, etc., d'autre part les réponses d'ordre psychologique pour se donner du courage mais sans identifier avec précision la nature du problème : « je prends sur moi », « je travaille encore plus », « je vais de l'avant », etc. A priori, on constate un certain équilibre entre les réponses d'ordre technique et les réponses d'ordre psychologique.

Tableau 36 : Comment surmontez-vous ces difficultés ?

| Moyens utilisés pour faire face aux difficultés | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Moyens techniques pour faire face aux difficultés | |
| Demander à la banque l'autorisation d'un découvert | 1 |
| Avoir de bonnes relations avec la banque | 1 |
| Faire attention à la gestion (Stocks et personnel) | 1 |
| J'emploie un comptable | 1 |
| J'essaie de me différencier, j'offre des produits pour un prix abordable | 1 |
| Marketing, la fête des mères | 1 |
| Meilleurs achats, ne plus se laisser dominer par les représentants | 1 |
| Peu ou pas d'investissement – pas de solution particulière | 1 |
| Un peu de gestion + s'entendre avec les autres | 1 |
| Moyens d'ordre psychologique pour faire face aux difficultés | |
| Avec mon expérience et de la patience | 1 |
| Comme je peux | 1 |
| En demandant des conseils | 2 |
| En travaillant plus (y compris en réduisant son temps libre) | 3 |
| Je prends sur moi | 1 |
| On prend les devants | 1 |
| On se débrouille | 1 |
| On aimerait que les conseillers en création d'entreprise pensent plus à ceux qui ont besoin de travailler pour ne pas être en difficulté et pouvoir embaucher | 1 |
| Total | 20 |

Tableau 37 : En tant que femme pensez-vous être confrontée à des problèmes particuliers dans l'exercice de votre activité professionnelle ?

| Des problèmes particuliers en tant qu'entrepreneuse ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Aucun problème particulier en la matière (Aucune, car mon secteur d'activité nécessite la présence d'une femme, Aucune, j'ai toujours su assumer mes responsabilités) | 29 |
| C'est un métier de femme | 2 |
| Cette fois ci pas de difficultés, le banquier me connaît, mais la première fois, j'avais besoin de la caution de mon mari. | 1 |
| Concilier vie privée et vie professionnelle (en particulier pendant ma période de grossesse, problème : ne jamais être disponible pour sa famille, gestion du temps difficile, | 8 |
| Difficultés financières (se faire accepter par les banques pour une reprise de société déficitaire) difficultés de personnalité (se faire accepter par des chefs d'entreprises masculins) | 1 |
| Etre prise aux sérieux par certains fournisseurs, « tendance à profiter d'une femme seule » | 3 |
| C'est une question de volonté | 1 |
| Problème de couleur | 1 |
| Problème de confiance et de jalousie | 1 |
| Total | 47 |

29 entrepreneures sur 68 ont déclaré ne pas avoir été confrontées à des problèmes particuliers en tant que femmes, si des difficultés se présentent c'est davantage dans la gestion du temps et

dans l'articulation entre activité professionnelle et vie familiale. Nombreuses sont les entrepreneures qui se plaignent du temps très important que leur prend leur activité professionnelle est sur le manque de temps à consacrer à leurs enfants lorsqu'ils sont très jeunes. « Ils ont besoin de leur maman », déclare l'une d'entre elles. D'autres entrepreneures cependant qu'elles exercent un métier de femme (c'est notamment le cas dans la coiffure et les soins esthétiques) et que la question ne se pose pas. Notons pour conclure ce point que certaines entrepreneures se plaignent de difficultés avec leurs fournisseurs.

D'une manière générale, les entrepreneures interrogées considèrent qu'il n'y pas de différences fondamentales entre les hommes et les femmes face à la création d'entreprise : 35 sur 68. Nombre d'entre elles privilégient les qualités de l'individu : courage, volonté, sérieux, etc. Certaines femmes (mais elles sont largement minoritaires) considèrent que les institutions sont faites et dirigées par des hommes et que cela handicapent forcément les femmes. Celles-ci sont confrontées à un problème majeur qui est les enfants. Pour favoriser l'accès de la création d'entreprise aux femmes, nombre d'entre elles considèrent qu'il faut développer les formes de garde des enfants, nombre d'entre elles insistent sur la flexibilité de celles-ci. D'un autre côté, si certaines femmes mettent en avant le rôle de leur conjoint (son attitude conciliante face au projet de son épouse), la plupart des entrepreneures interrogées considèrent que la réussite ne peut venir que d'elles-mêmes, de leur courage, de leur ténacité. « Ne pas baisser les bras », est une phrase qui est revenue lors des entretiens à plusieurs reprises.

Tableau 38 : Pensez-vous que le poids des formalités administratives soit trop lourd ?

| Poids trop lourd des formalités administratives | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Oui | 34 |
| Non | 32 |
| Sans réponse | 2 |
| Total | 68 |

Tableau 39 : Selon vous comment peut-on rendre la création d'entreprise plus accessible aux femmes ?

| Comment rendre la création d'entreprise plus accessible aux femmes ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Pas de mesures particulières, « la femme a sa place », « les mêmes que pour les hommes » | 12 |
| Améliorer les conditions de garde des enfants et l'accès aux crèches | 3 |
| Faciliter les rapports entre vie familiale et vie professionnelle | 1 |
| Il faut de la poigne | 1 |
| Etre très motivée, la création d'entreprise est ouverte à tous les différences viennent du type d'entreprise que l'on crée | 1 |
| Je ne sais pas | 3 |
| Je ne vois pas ce qui le rend actuellement inaccessible aux femmes | 1 |
| Les informer y compris au niveau de l'ANPE | 2 |
| Moins de formalités administratives avant et pendant l'exercice de l'activité car les femmes ont souvent d'autres responsabilités en dehors de leur vie professionnelle | 3 |
| Moins de machisme chez les hommes | 2 |
| Aide financière, problème de garantie | 2 |
| Réponse différente selon le secteur d'activité | 1 |
| Une énergie à toute épreuve, l'aide du conjoint sur le plan moral, la compréhension des enfants qui doivent très tôt comprendre ce qu'est la marche de l'entreprise | 1 |
| Une femme doit s'imposer | 1 |
| Volonté et courage | 1 |
| Total | 35 |

Tableau 40 : Selon vous, quels sont vos atouts pour réussir ?

| Quels sont vos atouts pour réussir ? | Nombre de réponses |
|---|--------------------|
| Réponses relatives à l'entrepreneure | |
| La ténacité | 2 |
| Beaucoup de persévérance et de disponibilité envers une clientèle de plus en plus exigeante. Je me remets en cause à chaque collection visite des salons etc. | 1 |
| Bonne gestionnaire, bon contact avec les clientes, bon produit | 1 |
| Comme les hommes, la volonté | 1 |
| Courage et détermination, créativité et volonté | 1 |
| Courage et ténacité | 1 |
| Courage, motivation, persévérance | 1 |
| Courage, rigueur, gestionnaire | 1 |
| Dans le commerce : répondre à la demande, convivialité, créativité, présence, écoute des clients | 1 |
| Disponibilité, rigueur, stabilité dans le service rendu | 1 |
| Etre assidu et présent dans son entreprise. L'accueil et se sentir bien chez un commerçant. C'est important | 1 |
| Etre égale à soit même | 1 |
| Etre professionnelle | 1 |
| Etre une femme | 1 |
| Exigence, le sérieux, le partage, grande disponibilité, savoir prendre des risques | 1 |
| Fidéliser les clients, être correct, connaître leurs besoins | 1 |
| Habilité de mener les choses à fond, dynamisme, volonté et courage | 1 |
| Horaire très large plus de 50 heures par semaine, sérieux, propreté | 1 |
| Intuition, capacité, bien mener sa gestion, cerner son projet, dynamise, relationnel | 1 |
| J'ai une expérience de dix ans dans ce domaine | 1 |
| Je suis beaucoup à l'écoute de mes clients, pour leur faire plaisir et nous faire plaisir. Nous leurs proposons que des modèles de qualités | 1 |
| L'écoute et la patience | 1 |
| La chance | 2 |
| La détermination, le courage et ne jamais baisser les bras | 1 |
| La motivation (est le moteur de tout), « foncer » | 1 |
| La persévérance | 1 |
| La volonté + la disponibilité | 1 |
| La volonté, la foi de laisser un jour à l'une d'elles, celle ou celles qui en sont capables, avoir créé quelque chose qui me dise que j'ai bien fait de travailler autant (6 jours / semaine) | 1 |
| La volonté, + un mari qui travaille | 1 |
| La volonté + « y croire » | 1 |
| Le courage, ne pas compter ses heures de travail dans son entreprise, être disponible, avoir l'esprit très commercial | 1 |
| Le travail | 1 |
| L'écoute et la patience | 1 |
| Le respect du client (être à son écoute), une bonne gestion, aimer son produit | |
| Le sérieux, la connaissance du produit, l'accueil | |
| Les banques, la santé et l'étoile de la chance | |
| Ma personnalité | |
| Magasin pour la femme ronde à partir de la taille 42, mais ce n'est pas urgent | |
| Mon sens commercial | |
| Motivation | |
| Motivation + contact avec le public | |
| Motivation + courage | |
| Motivation + qualité de travail + horaires de travail très extensibles + argent | |
| Ne pas compter ses heures de travail + travailler davantage | 2 |
| Amabilité | 1 |
| Passion pour mon métier | 1 |
| Persévérance + abnégation + savoir-faire + polyvalence + écoute des autres | 1 |
| Persévérance + volonté + savoir-faire | 1 |

| | |
|---|----|
| Savoir parler aux clients + être aimable | 1 |
| Sens de l'organisation + respect + politesse + ne pas hésiter d'aller de l'avant | 1 |
| Sérieux dans le travail + suivre des stages + s'informer régulièrement + amabilité + écoute de la clientèle + discrétion + ne pas parler de ses problèmes personnels | 1 |
| Ténacité + ambition | 1 |
| Toujours à l'écoute du client, s'intéresser aux nouvelles technologies et créations en art -floral | 1 |
| Etre sociale et commerçante | 1 |
| Une énergie à toute épreuve + l'aide du conjoint sur le plan moral + la compréhension des enfants qui doivent très tôt comprendre ce qu'est le marché de l'entreprise | 1 |
| Volonté | 1 |
| Volonté de créer | 1 |
| Volonté de travailler | 1 |
| Volonté + courage | 1 |
| Réponses relatives à l'entreprise | 1 |
| Originalité du produit | 1 |
| Le dynamisme du commerce | 1 |
| Sans réponse | 7 |
| Total | 68 |

Tableau 41 : Estimez-vous qu'il existe des différences entre les entrepreneurs et les entrepreneures ?

| Différences entre entrepreneurs et entrepreneures ? Votre point de vue. | Nombre de réponses |
|--|--------------------|
| Il n'y a aucune différence. | 35 |
| Il y a des différences. | 6 |
| Bien sûr, il y a des différences, les institutions et les pouvoirs publics, souvent dirigés par les hommes, ont souvent du mal à faire confiance aux projets des femmes. | 1 |
| Oui, cela dépend des domaines d'entreprises et si on a des enfants ou pas. | 1 |
| Oui, d'une façon générale on fait moins confiance aux femmes à compétences égales par rapport aux hommes. Elles ont beaucoup plus à prouver malheureusement. | 1 |
| Oui au regard du nombre d'hommes entrepreneurs par rapport aux femmes, les femmes commencent à s'affirmer. | 1 |
| Oui, les femmes doivent plus se battre, elles doivent plus prouver qu'elles sont capables | 1 |
| Oui, les hommes seront toujours supérieurs | 1 |
| Oui, les hommes sont moins conciliants que les femmes et que le contact est moins évident. | 1 |
| Il y a sans doute des secteurs d'activités plus spécifiques aux unes et aux autres. Un point commun : la polyvalence et de très longues années de travail. | 1 |
| Oui, le regard des autres. | |
| Non, car le courage et la volonté font que femme ou homme peuvent tous deux réussir une création d'entreprise. | 1 |
| Non. Il n'y pas trop de différence. | |
| Non, tout repose sur la personnalité de l'entrepreneur. Il ne faut jamais baisser les bras, car la réussite n'est jamais acquise pour l'homme comme pour la femme. | 1 |
| Pas dans mon domaine, c'est une activité féminine. | 4 |
| Pas particulièrement | 1 |
| Probablement, mais je n'y pense même pas puisqu'il paraît plutôt difficile de faire ce que je fais par un homme. | 1 |
| Tout dépend de l'entreprise qu'on souhaite faire aboutir. | 1 |
| Tout dépend du secteur, selon ses capacités, son niveau d'étude, ses objectifs et ses ambitions la femme est tout à fait capable au même titre qu'un homme | 1 |
| Sans réponse | 7 |
| Total | 62 |

CONCLUSION

Les hommes et les femmes sont-ils égaux face à la création d'entreprise ? C'est à cette question que nous avons tenté d'apporter des éléments de réponses en réalisant une enquête auprès de 68 entrepreneures de l'agglomération dunkerquoise. Les réponses que nous avons formulées n'ont pas vocation à l'universalité pour deux raisons majeures, d'abord parce que ces entreprises sont situées sur un territoire donné marqué par une longue crise industrielle et qui fait l'objet depuis une trentaine d'années d'un processus de restructuration. Ce cas de figure de par ses spécificités économiques et sociales n'est pas reproductible dans une autre agglomération française. D'autre part, notre enquête ne porte que sur 68 entrepreneures, soit un nombre relativement faible. Mais, nous avons essayé de contourner ce biais en interrogeant des entrepreneures d'âge différent et qui ont créé leur entreprise à des périodes différentes, entre les années 1960-1970 jusqu'à aujourd'hui. Les plus jeunes sont a priori surreprésentées. Est-ce un effet des mesures visant à faciliter la création d'entreprise prises depuis les années 2000 ? C'est assez difficile à établir.

Quelles sont les conclusions principales que l'on peut tirer de cette enquête ?

1/ Les femmes apparaissent relativement seules face au processus de la création (peu de femmes ont créé en coopération avec un associé). Certes, elles soulignent le rôle de leur conjoint (quand il a été positif), de leur entourage proche d'une manière générale, et le rôle des institutions d'aide à la création d'entreprise auxquelles elles se sont adressées (par rapport aux enquêtes précédentes que nous avons menées, les femmes les ont largement consulté. Mais, lorsque on leur demande s'il faut posséder des qualités particulières pour créer une entreprise et la faire vivre, elles privilégient leurs qualités propres : courage, volonté, ambition, ténacité, etc.

2/ Elles critiquent modérément les institutions d'aide à la création d'entreprise. Certaines affirment qu'elles sont créées par des hommes et connaissent mal les problèmes spécifiques aux femmes. Pourtant, nombre d'entre elles notent qu'elles ont pu poser toutes les questions qu'elles souhaitaient et qu'elles ont obtenu les réponses qu'elles attendaient.

3/ La plupart des entrepreneures interrogées ont créé, semble-t-il, par goût d'entreprendre et moins sous la contrainte de l'emploi. Certes, les considérations d'ordre économique et financier ne sont pas absentes, mais nombre de femmes qu'elles cherchaient par la création d'entreprise le moyen d'être indépendante. Y sont-elles parvenues ? C'est une autre question.

4/ Nous constatons cependant que le secteur de création n'a pas été choisi au hasard, mais qu'il s'inscrit dans le projet professionnel de l'entrepreneure. Celle-ci a créé son entreprise dans le secteur d'activité dans lequel elle est diplômée et/ou elle dispose d'une expérience professionnelle. C'est un projet a priori bien préparé. Mais, parmi les entrepreneures que nous avons interrogées en 2006, quelle sera la pérennité de leur entreprise ?

ANNEXE : QUESTIONNAIRE

GUIDE D'ENTRETIEN LE PROFIL DE LA CREATRICE D'ENTREPRISE DANS L'AGGLOMERATION DUNKERQUOISE

1. IDENTITE DE LA CREATRICE

1.1. ELEMENTS PERSONNELS

- Age au moment de la création de l'entreprise
- Lieu et année de naissance
- Etes-vous mariée ou vivez-vous maritalement ?
- Avez-vous des enfants ? Si Oui, combien ? A qui les confiez-vous (crèche, école, parents, autres, précisez) ?
- Avez-vous des difficultés pour concilier vie professionnelle et familiale ? Oui / Non
- Etes-vous originaire de l'agglomération dunkerquoise ? Oui / Non, si Non précisez.

1.2. L'ENTREPRISE

- Secteur d'activité de votre entreprise :
- Quel est votre marché ? Particuliers ? Entreprises ?
- Nombre de salariés au moment de la création

2. LE POTENTIEL DE RESSOURCES DE L'ENTREPRENEURE DUNKERQUOISE

2.1. FORMATION

- Niveau d'études ? Sans le BAC, BAC, BAC +, précisez.
- Avez-vous fait des études dans l'agglomération dunkerquoise ? Oui / Non, Précisez.
- Avez-vous fait des études à l'Université du Littoral Côte d'Opale ? Oui / Non, précisez.

2.2. PARCOURS PROFESSIONNEL

- Avez-vous été salarié avant de créer votre entreprise ? Oui / Non, si oui, dans quel domaine ?
- Avez-vous suivi une formation particulière pour créer votre entreprise ? Oui / Non, si oui laquelle ?

2.3. RESSOURCES FINANCIERES

- Comment avez-vous financé votre entreprise ? par votre épargne ? avec l'aide de proches (famille, amis, etc.) ? crédit bancaire ? aide à la création d'entreprise et /ou aides spécifiques aux femmes entrepreneures ?

2.4. RESEAU DE RELATIONS SOCIALES

- Vos parents sont-ils entrepreneurs ? Oui / Non. Si Oui, l'entreprise familiale a-t-elle eu une influence sur votre choix ? Oui / Non.
- Votre famille a-t-elle soutenu votre projet Oui / Non ? Si Oui quel soutien vous a-t-elle apporté ? financier ? moral ? matériel ?
- Votre conjoint vous a-t-il aidé ? Oui / Non, si Oui de quelle façon ?
- Votre conjoint travaille-t-il avec vous dans l'entreprise ? Oui / Non.
- Vos amis ont-ils soutenu votre projet ? Oui / Non, si Oui de quelle façon ? soutien financier ? moral ? matériel ?

- Avez-vous utilisé vos relations de travail construites dans le cadre de votre ancienne activité ? Oui / Non.
- Avez-vous créé votre entreprise avec un ou plusieurs associés ? Oui / Non, si Oui, sont-ce des personnes que vous avez connues : (i) dans le cadre de vos études ?, (ii) dans le cadre de votre travail ?, (iii) dans le cadre familial ?
- Votre ancien employeur vous-t-il aidé ? Oui / Non, Si oui comment ?
- Avez-vous fait appel, pour préparer votre projet, à une association ? Oui / Non, si Oui laquelle ?
- Comment l'avez-vous connue ? (i) par la famille, (ii) par des amis, (iii) par les relations de travail, (iv) par la presse, (v) par la télévision, (vi) autres, à préciser. Que vous a-t-elle apporté ?

3. MOTIVATIONS

- Quelles sont les raisons qui vous ont incité à créer votre entreprise ? (i) volonté d'indépendance, (ii) raisons économiques, (iii) créer votre emplois, (iv) accomplissement personnel, (v) saisir une opportunité inattendue ? (vi) facteurs familiaux (transmission d'entreprise) ? autres (précisez) ?

4. DUREE

- Combien de temps s'est écoulé entre l'idée de la création et la création effective de votre entreprise ? précisez.

5. LES FACTEURS DE PERENNISATION DE L'ENTREPRISE

5.1. FACTEURS INTERNES

- Avez-vous créé des emplois depuis la création de votre entreprise ? Oui / Non, si Oui, combien ?
- Rencontrez-vous des difficultés dans votre entreprise ? Oui / Non, si oui de quelle nature ? Comment les surmontez-vous ?
- Avez-vous des difficultés pour recruter le personnel ? Oui / Non, si Oui lesquelles ?

5.2. FACTEURS EXTERNES

- Etes-vous confiante dans l'avenir de votre entreprise ? Oui / Non, précisez.
- Le poids des formalités administratives liés à la création et à la vie de l'entreprise vous semble-t-il trop important ? Oui / Non.

6. QUELLES SONT LES DIFFICULTES PARTICULIERES QUES VOUS AVEZ RENCONTREES EN TANT QUE FEMME ?

7. SELON VOUS QUELLES SONT LES MESURES QUI PEUVENT RENDRE LA CREATION D'ENTREPRISE PLUS ACCESSIBLE AUX FEMMES ?

8. SELON VOUS QUELS SONT VOS ATOUTS POUR REUSSIR ?

9. ESTIMEZ-VOUS QU'IL EXISTE DES DIFFERENCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ENTREPRENEURS ?

MERCI DE VOTRE COOPERATION.